

L'ÉCHO

Le magazine de Claret

octobre · novembre · décembre 2021



Le temps des vendanges

Le point sur les travaux

La rentrée des classes

La reprise des activités associatives

La Maison France Services



4 Cadre de vie

Travaux à la Maison des associations
Voirie et chemins communaux
Bien vivre ensemble : partager la nature
Travaux à la Maison des associations

6 Économie, environnement

La Fête du Nouveau Monde à l'Atelier
Les vendanges

8 Vie scolaire, jeunesse et social

Gestion des services périscolaires et extrascolaires
La rentrée scolaire
Les travaux de l'été aux écoles

10 Vie associative

Journée des inscriptions aux associations
Et aussi... une nouvelle association

12 Vie à Claret, vie de Claret

La mémoire de Claret, les vendanges d'antan
Portrait de Laura Vaïtilingom, vigneronne et DJ

14 Intercommunalité

Vernissages Halle du verre et Maison des Consuls

15 Interview Services à la population

La Maison France Services



Philippe Tourrier
Maire de Claret

édito

À l'heure où nous bouclons les dernières pages de notre journal municipal, un épisode cévenol vient de s'abattre sur notre territoire. L'intensité du phénomène est plus ou moins équivalente à ce que nous avons connu en 2002. 170 mm en un peu moins de deux heures et l'on comprend qu'il va y avoir de nombreux dégâts sur la voirie, dans les vignes, les fossés et surtout chez les particuliers.

Le policier municipal et les services techniques sont immédiatement intervenus. De son côté le service administratif a constitué le dossier de demande de classement en catastrophe naturelle qui a été déposé moins de 48h après les événements. La municipalité va tenter au plus vite de mettre en œuvre les travaux de réfection selon ses moyens et les aides apportées par l'État ou le Département. Malheureusement, ces épisodes semblent devenir de plus en plus courants et c'est pourquoi, à chaque projet d'urbanisation, un dispositif de rétention des eaux est exigé.

Ce dispositif est intégré au permis de construire suite à une étude hydraulique qui doit déterminer non seulement comment retenir les eaux dues à l'imperméabilisation, mais aussi comment améliorer la situation initiale. Rappelons aussi que dans les zones agricoles et naturelles, les fossés et ruisseaux appartiennent aux

propriétaires riverains qui doivent, à ce titre, les entretenir pour assurer le bon écoulement de l'eau. C'est durant les vendanges, moment si marquant de la vie de notre village, que cet épisode a eu lieu et l'on imagine le dépit de nos viticulteurs. Autre moment important de la vie clarétaine, la rentrée des classes s'est quant à elle déroulée dans de bonnes conditions et dans le respect des consignes sanitaires.

Les associations aussi ont fait leur rentrée dans une maison des associations rénovée.

Toujours améliorer notre cadre de vie

Une fois ces temps forts passés, les travaux de réfection de la place vont reprendre pour toujours améliorer notre cadre de vie qui nous est si précieux et dans lequel nous avons tant de plaisir à nous retrouver.

Philippe Tourrier,
pour l'ensemble du conseil municipal.



Voirie et chemins communaux

La commune compte plusieurs kilomètres de chemins communaux qui, pour beaucoup, sont traités par un goudron dit "bicouche" nécessitant un entretien régulier, en raison des intempéries mais aussi d'une circulation plus importante et parfois avec des engins de plus en plus lourds. La voirie locale est cruciale pour les déplacements dans les territoires ruraux, aussi bien à des fins agricoles que récréatives, touristiques et résidentielles.

Progressivement réinvestie par une partie de la population à mesure que les loisirs en campagne se développent, elle est aujourd'hui le support de multiples usages : agricole lorsqu'elle est utilisée par les viticulteurs et les exploitants forestiers pour accéder à leurs parcelles, récréatif lorsqu'elle permet de découvrir la nature, les paysages et le patrimoine, et résidentiel lorsqu'elle est empruntée par les habitants pour accéder à leur domicile ou pour leurs déplacements quotidiens.



Réfection du chemin du Lac

Consciente de l'importance de ces voies pour tous, la municipalité engage chaque année des travaux sur ces chemins communaux en soutien à l'activité agricole et à la préservation du cadre de vie de ses habitants. Cette année ces travaux ont consisté en la réfection des chemins de Gratet, de Dolgue et du Lac, ils ont été réalisés pour un montant de 42 000 € et ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du programme FAIC 2021 (Fonds d'Aide aux Investissements Communaux).

Bien vivre ensemble !

Randonneurs, chasseurs

Les activités de pleine nature vont rythmer les journées d'automne.

C'est ainsi que dans nos espaces naturels nous allons pouvoir rencontrer les amateurs de randonnée, de VTT, de cueillette de champignons et bien sûr les chasseurs. Comme le décrit si bien Pagnol dans *La gloire de mon père*, la chasse, principale activité de loisirs de notre monde rural est pratiquée dans nos forêts depuis bien longtemps. Elle est liée au droit de propriété et les chasseurs s'acquittent d'une cotisation. Principaux utilisateurs de ces espaces durant des années, ils doivent aujourd'hui composer avec les autres adeptes de la nature. Conscients que l'espace doit être partagé, ils ont pris des mesures pour assurer l'harmonie et la sécurité de tous. Ils signalent leur présence par des panneaux et des tenues spéciales, ils suivent des formations de prévention des risques, ils construisent des postes de tirs surélevés pour assurer un tir fichant. Pourtant, depuis peu, ces postes de tir sont régulièrement détruits. De même, les panneaux directionnels de randonnée pédestre sont dégradés. Néanmoins, la Fédération des chasseurs de l'Hérault et celle de randonnée pédestre ont d'excellentes relations, partageant l'organisation de manifestations communes. On peut comprendre que certains n'apprécient pas la chasse, de la même façon certains chasseurs n'aiment pas le VTT ou l'escalade, mais chacun doit pouvoir pratiquer son loisir dans le respect de l'autre.

Partager la nature, c'est aussi cela le bien vivre ensemble.

Réfection de la Maison des associations

Les associations ont reçu symboliquement la clé du bâtiment rénové et réaménagé lors de la journée des associations

Au début des années 2000, Claret, alors chef-lieu de canton enregistrait une population d'un peu plus de 1 000 habitants. La commune avait consacré les vingt dernières années à doter le village, des équipements structurants à caractère social, économique, sportif, culturel et de loisirs. Dans la continuité et en cohérence avec l'existant, la municipalité avait alors souhaité donner les moyens aux acteurs associatifs, de s'investir et d'animer la vie locale, facteur de cohésion sociale.

Echanges et animations

Elle avait donc mené une réflexion en concertation avec l'ensemble des associations communales pour bâtir un projet permettant de répondre à leurs besoins : réunir en un même endroit les diverses associations, créer un site fonctionnel pour le milieu associatif (dédié à la création, l'expression artistique mais aussi au rangement), favoriser l'interactivité et l'échange entre les diverses associations, disposer d'un point de rassemblement et d'animation où les associations pourraient promouvoir leurs activités et les présenter à la population, créer un espace d'animation et de rencontre pour la population de Claret et des villages voisins.

C'est ainsi que le projet de la Maison des associations était né pour accueillir une douzaine d'associations. Inauguré en 2005, ce lieu d'accueil et d'échanges contribue depuis au développement du sport, de la culture, de la solidarité, de la vie citoyenne et de l'attractivité de notre territoire. Véritable vecteur de lien intergénérationnel, la Maison des associations est devenue au fil du temps, un outil incontournable permettant à toutes les initiatives de



Brise-soleil pour les gradins

s'impliquer dans la vie locale. Portée par cette dynamique, la vie associative clarétoise s'est beaucoup développée ces dernières années, ce qui a obligé la commune à mettre à disposition d'autres locaux communaux.

Dynamique associative

Dans un souci d'adaptation à cette évolution, en début d'année, des travaux ont été engagés pour un montant de 255 000 € répondant à trois objectifs :

- Réhabilitation du bâtiment : ventilations mécaniques pour assainir les lieux, peinture, nouveaux sanitaires, nouvelles menuiseries, climatisation réversible de la salle de l'Orthus, etc
- Aménagement de nouvelles salles pour accueillir l'ensemble des activités dans un même site.
- Couverture partielle des gradins : pose d'un brise-soleil permettant d'optimiser l'utilisation du théâtre pour accueillir les animations et spectacles en extérieur.

Le 11 septembre dernier, à l'occasion de la journée des associations, les clés des salles ont été remises à l'ensemble des représentants pour débiter une année associative dans les meilleures conditions d'accueil.

L'Atelier de Claret, tiers-lieu rural

Un tiers-lieu est un espace d'innovations, de création de lien, d'initiatives collectives, de rencontres, d'échanges, pour faire ensemble.

L'Atelier de Claret soutenu par la municipalité, c'est un espace de bureaux partagés, un Fablab avec imprimantes 3D, découpe laser et un centre de formation. Grand public, enfants, ados, entrepreneurs, bricoleurs, etc., chacun peut y trouver un large panel d'outils et de compétences, pour une infinité d'usages.



Utilisateur
du Kidlab

Les samedis matin, le kidlab dédiera aux 7-17 ans des initiations à la robotique, au bricolage, aux jeux scientifiques, etc., toujours ludiques et conviviaux.

L'Atelier organisera ses portes ouvertes le samedi 9 octobre, puis la Fête du Nouveau Monde le 16 octobre dans le parc municipal.

Il s'agit d'un événement grand public gratuit associant ateliers, expositions, démonstrations, acteurs innovants du territoire, tous porteurs de valeurs éthiques et durables.

L'Atelier de Claret · 62, av. du Nouveau Monde · 34 270 Claret
site web : <https://latelierdeclaret.fr> · mail : latelierdeclaret@gmail.com
Yves 06 46 51 69 08 · Jérôme 06 30 30 02 67

Oliveraies partagées, on avance !

Après le lancement des jardins d'Agnès, la commune a souhaité travailler sur la mise en place d'oliveraies partagées. Comme pour les jardins, l'idée est de mettre à disposition de Clarétains une olivette, afin de pouvoir entretenir les arbres, dans le but de récolter les olives et produire son huile.

L'objectif est toujours de créer du lien social, de préserver notre caractère rural et d'entretenir nos paysages. Une parcelle située à côté de l'oliveraie communale, va être prochainement plantée afin d'être divisée en 3 ou 4 olivettes qui seront mises à disposition.

C'est une soixantaine d'arbres, variétés picholines et négrettes, quelques

pollinisateurs, qui seront plantés afin de respecter le cahier des charges de l'AOP *Huile de Nîmes*, dont la commune dépend. L'oliveraie communale sera aussi un lieu de partage et d'échanges, où seront organisés (en lien avec le GE des coopératives oléicoles du Gard et de l'Hérault), des formations et des ateliers ouverts à tous sur la culture des oliviers.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès de la mairie.



Oliveraie communale

Dernière minute

A la suite des intempéries du 14/09/2021, nous vous informons que la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au Journal Officiel du 26/09/2021.

La saison des vendanges bat son plein

La viticulture, activité historique, joue un rôle important dans l'économie du village. La vigne permet aussi la valorisation de notre patrimoine paysager.



Vendanges à la main

On ne compte pas moins de 12 vignerons indépendants et 12 coopérateurs sur Claret. Sur l'aire d'appellation Pic Saint-Loup, dont notre commune dépend, 600 emplois directs sont liés à la filière viticole, en moyenne 6 millions de bouteilles sont produites chaque année, soit 45 000 hectolitres. De plus en plus de touristes viennent également sur le territoire du Pic Saint-Loup afin d'y pratiquer l'œnotourisme et notre village est particulièrement attractif dans ce domaine.

Le millésime 2021 s'annonce faible en quantité après le gel qui a touché notre commune en avril dernier. Le pourcentage des surfaces sinistrées est estimé à 77% sur la commune de Claret.

Cet épisode de gel a également engendré un retard de maturité des raisins et décalé le début des vendanges.

Malgré les aléas climatiques, le millésime 2021 sera rare et qualitatif avec plus de fraîcheur.

Remise d'un olivier aux nouveaux Clarétains

C'est avec simplicité et convivialité que les nouveaux Clarétains ayant obtenu un permis de construire dans l'année se retrouvaient à la Maison du parc pour recevoir un olivier, cadeau de bienvenue symbolisant l'enracinement sur la commune. Inscrite dans le projet de l'équipe municipale, la plantation d'autant d'arbres que Claret compte de foyers commence par cet olivier offert aux propriétaires de nouveaux logements. La rencontre s'est terminée avec le verre de

l'amitié, l'occasion pour Monsieur le maire et les élus présents, de faire connaissance avec ces nouveaux habitants.



Echanges avec les nouveaux Clarétains

Portail numérique famille

Cette année, l'organisation des services périscolaires et extrascolaires évolue.

Comme nous l'avons évoqué dans le dernier Echo de Claret, la commune reprend la gestion administrative des services périscolaires jusqu'alors confiée à l'association « Les Garrigaires ». Pour les enfants, cela n'implique aucun changement dans le fonctionnement quotidien puisque le personnel des structures d'accueil est communal.

Qu'est-ce que cela implique pour les familles ?

Le dossier d'inscription devient propre à chaque commune. Il sera donc nécessaire de remplir un dossier par commune si votre ou vos enfant(s) fréquente(nt) plusieurs structures sur plusieurs villages. Nous mettons en place un portail numérique doté d'un « Espace famille ».

Ce portail numérique vous permettra de réaliser en ligne vos démarches relatives aux activités périscolaires et extrascolaires.

Vous pourrez :

- réaliser l'inscription administrative,
- inscrire ou désinscrire vos enfants,
- régler vos factures,
- consulter vos historiques,
- être informé sur l'actualité des accueils et de nos établissements.

Pour cela il sera nécessaire de procéder à la création de votre compte en ligne. Courant octobre un mail vous sera adressé avec un « code abonné famille » et un lien pour vous connecter au portail.

Ces formalités devront être réalisées avant les vacances de la Toussaint pour que le nouveau système de réservation soit opérationnel dès novembre.

Pour tous renseignements, mail : alsh@claret.fr · tél. : 04 67 02 84 06.

Et aussi...

Entreprises et services techniques sont intervenus cet été dans les écoles afin d'améliorer l'accueil des élèves pour cette rentrée 2021.

De nombreux travaux ont été réalisés : détartrage des lavabos et fontaines circulaires, maintenance corrective du train en bois et de l'aire de jeux, nettoyage des espaces récréatifs, de jeux et de la voirie, pose de 100 m² de parquet flottant dans 2 classes de l'élémentaire, réalisation d'un plan incliné à l'entrée de la maternelle, pose de 2 transmetteurs téléphoniques d'alarme, maintenance des systèmes de climatisation, l'ensemble pour un coût de 7 500 € TTC.



Parquet flottant classe CE1 / CE2

La rentrée des classes



La rentrée des classes pour tous

Finies les vacances !
En ce matin du 2 septembre 2021, 205 enfants ont fait leur retour en présentiel sur les bancs des deux écoles communales ; cette rentrée dans un contexte de crise sanitaire s'est déroulée de manière sereine et dans le strict respect des mesures fixées par le protocole en termes d'accueil et d'organisation des classes et des services périscolaires.

Quant aux directrices et aux enseignantes, elles avaient effectué leur pré-rentrée la veille et exprimé leur contentement d'avoir

désormais une visibilité sur les différentes procédures à appliquer en fonction des niveaux du protocole, un sentiment tout à fait partagé par la municipalité.

A l'issue de l'installation des enfants dans les classes, Philippe Tourrier, maire de Claret, accompagné de Yannick de Salvador, maire adjoint délégué à la vie scolaire, est allé à leur rencontre classe par classe et a souhaité à tous une bonne année scolaire et de « prendre du plaisir à apprendre ».

Les effectifs cette année

Ecole maternelle : 83

- 15 PS Sauteyrargues dans le cadre du RPI
- PS : 22 / Corinne Martin, directrice
- PS / MS : 19 / Virginie Imbert
- MS / GS : 21 / Laurence Koehler
- MS / GS : 21 / Stéphanie Combettes

Ecole élémentaire : 122

- CM1 : 22 / Lise Philips, directrice
- CP / CM2 : 24 / Patricia Laborde
- CP : 25 / Agathe Ribera
- CE1 / CE2 : 25 / Marjorie Melly
- CE1 / CE2 : 26 / Cécile Fagnot



La rue des Écoles retrouve son animation

Concert organisé par l'EMDV

La Maison des associations a repris du service à l'occasion d'un concert organisé par l'Ecole de Musique des Verriers.

Le soir du samedi 28 août, il faisait un peu frais sur les gradins refaits à neuf de la Maison des associations, mais muni de sa petite laine, on a pu assister à un très beau moment de musique.

Malo Evrard, excellent batteur et ancien élève de l'EMDV, nous a offert une autre facette de son talent aux côtés de ses complices du Quatuor Éphémère, Amandine Bontemps, Lucile Rentz et Christopher Gibert.

Ce groupe vocal a donné un concert

très enlevé et maîtrisé. Leur tour de chant plein de surprises et de fraîcheur lie avec bonheur les époques et les genres de la Renaissance à nos jours. Un concert rafraîchissant !



Le Quatuor Éphémère en action

19 associations à Claret

De très nombreuses activités sont proposées dans notre commune.

Cette année, vous pourrez vous essayer au judo, à l'aïkido, le football, le théâtre, le yoga mais aussi à l'écriture, à la gymnastique, au tennis de table, à la danse, à la sculpture, à la musique, à la sophrologie, etc.

Les 19 associations :

Arts et Sports à Claret (ancien Foyer rural)

Stade Olympique Clarétain

Atelier d'écriture de Fanny

Les Héritières de Bacchus

Séverine Barbelane, Conteuse

Sophrologie avec Séverine Woock-Jean

Ecole de Musique des Verriers

Tennis de table clarétain

Terre de sérénité

La Diane Clarétaine

Les Anciens combattants

TACA Théâtre

· Si vous souhaitez vous investir :

Association du Don du Sang, Comité des fêtes Los Festaires, APECS (Association des Parents d'Elèves).

· Si vous souhaitez échanger, partager :

Les Cigalous, SOS DYS, Pétaclub, Claret découverte.

Et aussi...

Nouvelle association SOS DYS

Les parents sont souvent seuls et démunis devant les obstacles d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'entraide est donc essentielle dans ce domaine.

C'est pourquoi deux mamans d'enfants et d'adolescents souffrant de troubles d'apprentissage ont décidé de créer SOS DYS. L'une a un diplôme universitaire Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages et l'autre a suivi une formation de sophrologue spécialisée dans les troubles d'apprentissage.

Elles souhaitent partager leur expérience et créer un groupe de soutien et de détente afin d'échanger autour des difficultés, des réussites de ces enfants extraordinaires.

Des ateliers thématiques seront proposés une fois par mois à la bibliothèque de Claret. Les sujets abordés seront divers : les devoirs, les dossiers MDPH, la vie de famille...

Facebook SOS DYS

sosdys34270@gmail.com

Journée des associations réussie !

De nombreuses inscriptions pour toutes les activités et une année 2021-2022 qui promet d'être riche en animations.



Les stands des associations

Le 11 septembre, c'est dans une ambiance conviviale et sous un soleil radieux que les associations se sont retrouvées après la trêve estivale.

Un espace rénové

Ce fut l'occasion pour une majorité d'entre elles de reprendre possession des lieux après plusieurs mois d'importants travaux de rénovation de la Maison des associations.

Cette journée bien remplie a débuté dans un climat d'entraide et de bonne humeur par une opération « tri/troc, déménagement/aménagement » des différents espaces dédiés à la pratique des activités ou au stockage de matériel.

Une attention particulière pour le tissu associatif

Puis s'en est suivi un buffet campagnard, organisé par la municipalité en présence d'élus, notamment Nadine Beurroies

Matéo, maire adjointe en charge de la vie associative et de la communication, qui a rappelé l'attention toute particulière portée au tissu associatif dont le rôle clé dans l'animation du village n'est plus à démontrer.

L'après-midi, comme à l'accoutumée, fut consacrée à l'information et aux inscriptions auprès des différents stands.

Pour les responsables des associations et leurs adhérents, cette journée fut sans aucun doute le signe d'une reprise de la vie sociale tant attendue après une crise sans précédent.

Bonne année associative à tous !



Buffet pour les associations

La mémoire de Claret

Voici le temps des vendanges, une période active pour toutes les régions viticoles. Autrefois les « colles » étaient surtout familiales et, les raisins se coupaient à la main à l'aide de petites serpes, appelées croquettes. Puis vint le temps des Espagnols dans le Languedoc. C'étaient de rudes travailleurs et il fallait tenir la cadence... Les colles étaient composées de coupeurs, de videurs de seaux. Le raisin était placé dans des comportes préalablement « embuguées » parce que fabriquées en bois, puis à l'aide d'un « quitchadou » l'on tassait le tout. Ces comportes pouvaient peser jusqu'à 80 kg ! Elles étaient ensuite chargées sur de longues charrettes tirées par un cheval. Tous les vigneronns faisaient eux-mêmes leur vin, un pressoir passait le plus souvent de cave en cave.

Dès 1905 vint le temps des caves coopératives qui régulèrent les prix du vin. A partir de cette période les vigneronns étaient assurés d'avoir des revenus plus réguliers. Les vendanges étaient souvent l'occasion de rencontres, et des mariages se faisaient entre gens de la plaine et ceux de la montagne. Certains noms dans nos villages témoignent de ces unions. Quoique fatigantes elles donnaient lieu à quelques festivités, le soir venu. Dans



La cave coopérative avant

la vigne il n'était pas rare, à l'aide d'une grappe de raisin, de barioler la figure, cette coutume s'appelait « moustache ».

De nos jours, les vendanges ont bien changé ! Terminées les joyeuses colles, finis les chants et les soirées festives. La machine a remplacé la main de l'homme et l'on n'entend plus que le ronronnement des moteurs. Le charme semble, hélas, définitivement rompu. Cependant, certains propriétaires vinifient en caves particulières et, à nouveau, les vendanges se font manuellement. Plusieurs caves coopératives, faute de raisins, ne sont plus en activité et, certaines sont même démolies ou à vendre ! Celle de notre village fonctionne toujours depuis 1939.

Par Jean-Michel Maldès

Travers de Passarilla

De l'occitan "travèrs" ou "travès" qui désigne le versant d'une montagne ou un coteau.

Ce toponyme apparaît sur le cadastre napoléonien (1807). "Passarilla", est un surnom dont le dernier représentant, Edmond Jean (dit Passerille), habitait Corconne et venait encore avec sa mule aux Embruscalles au début des années 90.

TOPONYMIE¹ CLARET

Ce patronyme (un surnom à l'origine) est dérivé de "passarilha" qui désigne le raisin sec en occitan. Il se peut que ce surnom ait été relié au fait que ce Passarilla avait la peau du visage aussi frippée que celle d'un raisin sec ou bien que la production de raisins secs était sa spécialité.

Par Philippe Gerbier

En septembre, quand il tonne, la vendange est bonne.

Le proverbe

1. Toponymie : Étude des noms de lieux

Laura Vaïtilingom

Vigneronne et DJ

Quel est votre parcours ?

J'ai 34 ans, j'ai grandi à Claret et pourtant sans toucher vraiment les vignes, peut-être trop d'immersion, on ne voit pas ce qu'on a devant soi. Je suis devenue DJ et j'ai mixé pour la première fois à Claret en 2008 au bar du village, ensuite à Montpellier où j'ai fait ma carrière. Mon père avec son ancienne compagne Agnès Bourgeron Duprat a acheté des vignes à Claret en 2013 et avec la famille on les aidait et puis cela m'a plu. J'ai commencé à travailler avec lui il y a 4 ans et c'est une nouvelle passion qui est née. On peut dire qu'aujourd'hui j'ai vraiment deux passions, la musique et la vigne.

Qu'est-ce qui a motivé vos choix ?

J'ai eu le coup de foudre pour la nature, le silence dans les vignes, c'est vraiment ce qui m'a poussée à m'investir ; j'y ai vu l'inverse de la nuit. Et puis Claret c'est mon village, je connais les gens, c'est là que j'ai évolué. Ce qui est drôle, c'est que les Clarétains m'ont vu petite fille jouer au football et devenir capitaine de mon équipe au SOC, ils m'ont vu mixer à Claret et maintenant ils me croisent sur mon tracteur.

Ce n'est pas compliqué de concilier la vie de DJ et de vigneronne ?

Disons que cela fait quinze ans maintenant que je fais le métier de DJ et depuis cinq ans je souhaitais travailler un peu moins la nuit et un peu plus le jour. Donc ce choix me convient et m'apporte un réel équilibre.

Comment avez-vous appris la viticulture ?

Au début un petit peu sur le tas ; Agnès était ouvrière viticole, elle m'a appris son métier, mon père également. Puis j'ai fait une formation à la MFR de Claret l'année dernière où, pendant huit mois, j'ai effectué des stages chez Philippe



Laura et son papa, Gilles

Martin, vigneron à Claret au Domaine Pégaline, tout en suivant la partie théorique à la MFR.

Doit-on vous appeler Laura Vaï ou Laura Vaïtilingom du Domaine La Fournaca ?

C'est une bonne question car cet été, j'ai fait venir mon collectif "Les Mixeuses solidaires" pour organiser des soirées dans les vignes. On peut dire qu'à la vigne je suis Laura Vaïtilingom et à la ville Laura Vaï.

Parlez-nous des Mixeuses solidaires !

Ce projet a débuté le 8 mars 2019 à Montpellier avec la création de l'association Les Mixeuses Solidaires devenue désormais un collectif. On s'est réuni le temps d'une soirée pour récolter des fonds pour le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale contre les violences conjugales. On a décidé de continuer l'aventure et on organise régulièrement des soirées pour des causes solidaires. Dans le prolongement, Les Mixeuses solidaires vont créer une cuvée spéciale, environ 200 bouteilles du Domaine La Fournaca. Deux soirées de promotion de cette cuvée ont été organisées pour déguster le vin et danser. Les gens ont adoré cette immersion dans la vigne, je pense que ce ne sera pas la dernière.

Quels sont vos projets ?

Continuer à faire de la musique, à progresser à la vigne et sortir ma première cuvée, et à moyen terme j'aimerais organiser des événements où la musique et le vin sont liés ; voire trouver la musique qu'il faut pour déguster tel ou tel vin. Ce que l'avenir me réserve, je ne le sais pas, mais mon parcours prouve que tout est possible quand on le veut...

Contact : Laura Vaïtilingom · Domaine La Fournaca · Tél. : 06 03 96 86 38

Vernissages, c'est reparti !

Succès du vernissage décalé de « Mémoires de verre - Objets extraordinaires - Verreries forestières du Languedoc » au musée du Verre de Claret

C'est une grande famille, anciens et nouveaux élus, artistes, amateurs, habitants, collectionneurs, services, etc., qui est venue célébrer la culture lors des vernissages des expositions aux musées des Matelles et de Claret.

L'exposition à la Halle du verre, consacrée principalement au début de l'activité verrière XII^e siècle) en Languedoc, est l'histoire de notre territoire, rappelée par les objets anciens et rares issus pour certains de nos plateaux. Quand vous verrez ces objets d'art, rappelez-vous les conditions dans lesquelles ils ont été créés, le froid, la solitude et l'extrême précarité, qui les rendent encore plus extraordinaires et précieux.

Le musée du Verre, une belle vitrine pour Claret

Accueillant près de 6 000 personnes par an, il concourt activement à l'attractivité du village ainsi qu'à l'essor économique.

À la Maison des Consuls

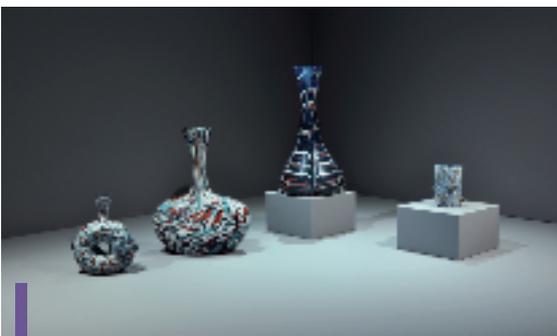
Un magnifique écrin pour l'exposition de Robert Rocca qu'offre la Maison des Consuls des Matelles. Un artiste, une œuvre, une vie... C'est avec un regard d'une grande tendresse qu'il a sculpté ces corps de femme, révélant un travail d'une grande poésie. Entre puissance et douceur pour "Sculpture d'une vie".

Expositions à voir jusqu'au 28 nov. 2021.

Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup : 04 67 55 17 00



Les discours à la Halle du verre



L'exposition Mémoires de verre



Sculpture d'une vie, aux Matelles

Une Maison France Services très active

Au début, simple bureau de poste, ensuite bureau de poste doté d'un DAB sous la volonté de la municipalité puis Maison de services au public et désormais Maison France Services.*



Sylvie et Corinne, prêtes à accueillir les usagers à la Maison France Services

Qu'est-ce qu'une Maison France Services ?

À Claret, nous étions une MSAP (Maison de Services Au Public) qui a été labellisée en France Services au 1^{er} janvier 2021.

Une Maison France Services, c'est le retour du service public au cœur de nos villages, c'est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de service public.

Nous sommes deux agents pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives.

Quels sont les principaux services ?

Nous sommes formés par les principaux opérateurs nationaux à savoir : le ministère de l'Intérieur (immatriculation/CNI/passeport/permis de conduire), le ministère de la Justice, nous sommes un Point-Justice, les Finances Publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et bien sûr La Poste.

Comment le public perçoit-il votre accompagnement ?

Que ce soit de la part des jeunes, à l'aise avec les écrans tactiles mais pas avec les démarches administratives, ou des moins jeunes qui ont besoin d'une personne face aux outils numériques, nous avons des retours très agréables. Plusieurs personnes

nous ont dit « comment j'aurais fait sans vous ? ». C'est valorisant et agréable d'avoir les moyens matériels et les compétences pour de tels accompagnements.

Quels sont les outils et partenaires de France Services ?

Nous sommes équipés d'ordinateurs reliés à internet, de scanners, de photocopieurs, ainsi que d'une tablette. Un ordinateur avec son imprimante/scan est installé dans la salle du public pour les personnes autonomes qui recherchent juste le matériel informatique adéquat. Nous disposons aussi d'un bureau confidentiel équipé pour les accompagnements plus complexes.

Quel avenir et quelles pistes d'évolution pour ce lieu ?

Une Maison France Services est un lieu agréable et convivial, nous recevons avec ou sans rendez-vous, par téléphone ou par mail. Nous devons développer la fréquentation pour que ces services publics modernes perdurent. Dans ce contexte sanitaire, nous sommes convaincus de l'utilité de trouver ces services de proximité "proches de vous, proches de chez vous" et pour vous.

* Distributeur Automatique de Billets

actu



La traversée de Claret

Les travaux entamés à la fin de l'été ont été volontairement suspendus pendant la durée des vendanges pour permettre à ce temps fort de se dérouler dans de bonnes conditions. Il était important de ne pas encombrer la traversée du village très fréquentée en cette période. La première tranche de travaux qui visait à rénover et redimensionner les réseaux est quasiment terminée. L'aménagement de la place de l'Hermet a repris début octobre.



Place de l'Hermet

Infos pratiques

Mairie de Claret

Place de l'Hermet · 34270 Claret

Tél.: 04 67 02 93 80

mairie@claret.fr · www.claret.fr

Facebook : communedeclaret34

Ouverture au public mardi et jeudi 16h /19h

Pompiers 18

Samu 15

Police/Gendarmerie 17

Enfance maltraitée 119

Services de secours 112

Services de secours pour malentendants 114

Déchetterie mercredi 14h/18h, vendredi, samedi 9h/12h - 14h/18h

Marché samedi 9h/13h

Bibliothèque mercredi, samedi 10h/12h

La Poste lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h/12h - 13h30/16h45, mercredi 9h/12h

École maternelle 04 67 59 05 29

École élémentaire 04 67 59 04 20

Cantine 04 67 02 84 06

Maison des Jeunes 06 72 26 17 33

Garderie/Centre de loisirs 04 67 02 84 06

9 octobre 2021
Vide-grenier organisé
par Los Festaires

16 octobre 2021
Fête du Nouveau Monde
de l'Atelier de Claret

21 octobre 2021
Loto du SO CLARET

31 octobre 2021
Halloween
Contes pour se faire peur

11 novembre 2021
Commémoration 14/18

28 novembre 2021
Loto Los Festaires

1^{er} décembre 2021
Démarrage du calendrier
de l'Avent